

LE LIBRE CANARD

PUBLICATION MILITANTE DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis

AUTOMNE 2016 - n°56 • JOURNAL GRATUIT • LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

AUX ÉLUS À PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS !

EDITO

SOMMAIRE

EDITO.....	p.1
VILLES ET VILLAGES DE DEMAIN.....	p. 2, 3, 4, 5
L'IMAGE DÉSASTREUSE DES ENTRÉES DE VILLE.....	p.6
LE HÉRON GRIS M'A DIT.....	p.7
RENCONTRE DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE AVEC LA MAIRIE DE CARPENTRAS.....	p. 8 & 9
LES OCÉANS.....	p.10
L'AGRO-ÉCOLOGIE EN QUESTION.....	p.11
L'AVIS DES ANIMAUX.....	p.12



OUI, ON VOUDRAIT UNE BONNE
QUALITÉ DE VIE DANS NOS
VILLES ET VILLAGES !

En effet, ce trimestre-ci, notre dossier s'intéresse à la qualité de nos villes et villages, actuels et futurs.

Sujet inspiré par le colloque de « France Nature Environnement » de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, organisé à Carpentras au printemps, en présence d'élus et avec la participation d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, de techniciens, de chefs d'entreprises, de professeurs d'universités, de sociologues, de médecins... et d'écologistes... (voir pages 2, 3 et 4).

Que la qualité des paysages soit prise en compte par les élus lorsqu'ils élaborent le Plan Local d'Urbanisme.

Qu'on limite l'étalement des constructions, pour sauvegarder des cultures maraîchères péri-urbaines assurant une production locale.

Que des espaces naturels, riches en biodiversité, soient préservés à proximité de nos habitations.

Qu'on puisse se connaître et se parler au cœur de nos cités, grâce à des services de proximité, aux petits commerces, à des espaces de rencontre (associatifs, culturels, sportifs...) ; toutes choses qui, en évitant l'utilisation des voitures, préservent la qualité de l'air et sauvegarde les ressources fossiles.

Nous en avons débattu avec les décideurs de la municipalité de Carpentras et, en d'autres occasions, avec ceux de la COVE (voir page 8) : piétonnisation, pistes cyclables, développement de transports doux, démontage de panneaux publicitaires illégaux etc...

Les choses commencent à bouger mais il y a encore beaucoup de travail à faire. A nous de bien choisir notre habitation en respectant l'espace environnant. Enfourchons nos vélos, marchons à pieds. Aux élus de prendre les bonnes décisions.

Et diminuons les bétonnages en tous genres qui s'étendent sans fin et font disparaître la terre dont nous avons besoin pour nous nourrir, qui éliminent la végétation et les forêts dont nous avons besoin pour respirer, et qui empêchent l'absorption des eaux de pluies favorisant les inondations. Nous avons besoin de cette terre pour vivre tout simplement.

**Le Comité écologique
Comtat-Ventoux**



**COMITÉ
ÉCOLOGIQUE
COMTAT-
VENTOUX**

Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras
<http://comecolocarp.unblog.fr>

Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.

◆◆◆
Directeur de la publication :

Christian GUÉRIN

Maquette : **Marie SAIU**

Tirage : **Ses reprographie de la Mairie de Carpentras**

Comité de lecture :

Marie-Christine LANASPEZE

Denis LACAILLE

Michelle Lecœur

◆◆◆

Où se procurer le **LIBRE CANARD** ?

BIOCOOP de l'Auzonne

COHÉRENCE (Espaces bio à Pernes)

FERME LA ROSTIDE (Rte de Pernes)

Dans les boulangeries :

LOT (Rte de St-Didier)

LES LAVANDES (Av. du Mt-Ventoux)

LA BAGUETTERIE (Av. F. Mistral)

Cinéma **LE RIVOLI**

Mairie de **CARPENTRAS**

Boucherie **PINEL** (Bédoin)

Distribution occasionnelle sur les marchés
et événements ponctuels

VILLES ET VILLAGES DE DEMAIN

Les clés de la réussite en Provence

— COMPTE-RENDU DU CONGRÈS DU 21 AVRIL 2016 À CARPENTRAS ORGANISÉ PAR FNE PACA (FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT) —
L'ÉCOLOGIE SELON LE PETIT ROBERT

DOMINIQUE BEAUX ARCHITECTE & MARIE SAÛU PLASTICIENNE

LES DEUX GRANDES QUESTIONS POSÉES PAR LE COLLOQUE SONT LE BIEN-ÊTRE DANS NOS VILLAGES DEMAIN ET LES FONDEMENTS À IMAGINER POUR LES NOUVEAUX PLU DES VILLES ET VILLAGES TRADITIONNELS DU COMTAT VENAISSIN

1 FRANCIS ADOLPHE maire de Carpentras souhaite la bienvenue aux participants et mentionne les réalisations concrètes et remarquables déjà accomplies à Carpentras, telles que :

- ◆ Réduction des factures énergétiques,
- ◆ Rénovation des réseaux d'assainissement,
- ◆ Réalisation de la « Coulée Verte » qui a obtenu le prix du paysage,



© Val'Hor La coulée verte, prix Victoire du paysage en 2013

- ◆ Installation de petits maraîchers en agriculture Bio,
- ◆ Création d'une zone de protection du patrimoine urbain et paysager (ZPPAUP) pour le centre de Carpentras,



Ancien Hôtel de Vento
Prix du patrimoine 2015 pour la qualité de sa restauration

- ◆ Piétonnisation du centre historique,
- ◆ Poursuite de la réhabilitation de l'Hôtel-Dieu en Centre Culturel Régional,
- ◆ Démarrage d'enseignement Universitaire.

2 Pour MIREILLE BENEDETTI, conseillère régionale PACA et présidente de la commission « ENVIRONNEMENT MER ET FORÊT » : « la protection de la nature et de l'environnement reste à préciser – en quoi consiste-t-elle ? Car c'est une préoccupation récente dans l'histoire de l'homme et en particulier la « qualité de vie » qui dépend avant tout de la protection de la nature au cœur de nos villages ! »

Et pour ce qui nous concerne, habitants de nos villages et villes du Comtat-Venaissin : quelles municipalités ont-elles intégré une étude paysagère à leurs nouveaux PLU en cours de préparation ?

En sommes-nous à devoir encore identifier les buts à atteindre, pour les montrer au lieu de les imposer, et surtout les discuter avec les habitants avant de lancer des opérations coûteuses.

3 Pour GILLES MARCEL, Président de FNE PACA : le cadre naturel entourant les villages a été massacré en 40 ans, davantage qu'en 1000 ans, par la prolifération des maisons individuelles et leurs accès en voiture, sans aucun plan d'ensemble prévisionnel, ni aucun équilibre entre le bâti et l'espace naturel végétal.

On peut le prouver par des plans, des photos et des vues en 3 D.

Un tel déséquilibre vient du fait que « les responsables » n'ont ni pu, ni su l'être.

Cette responsabilité devient un objectif moral - il ne peut s'accomplir sans la participation de tous : depuis les représentants de l'État jusqu'à chaque association et chaque habitant.

L'avenir de nos villages est une grande question : leur urbanisation ? Leur désertification ? La qualité de l'investissement « citoyen ».

De ce déséquilibre Nature/Urbanisation, que reste-t-il quand on a tout bétonné, quand les restes d'espaces verts sont de plus en plus réduits et quand la spéculation foncière a été la priorité ?

Une des causes du problème est la circulation automobile : l'air et ses particules fines ne se voient pas, ils passent au second plan.

La priorité est celle des villages et non pas celles des immenses centres commerciaux obligatoirement accessibles en voitures.



Le centre commercial Auchan Nord au Pontet
6^{ème} plus grande surface commerciale de France en 2015
Crédit photo : <http://www.matthieucolin.com>

4 Un table ronde s'organise sur la sobriété des villes et des villages, avec ses enjeux à la fois sociaux, territoriaux et environnementaux.

Il est impératif d'éviter les zones péri-urbaines (quand il en est encore temps) ou de les aménager intelligemment – et d'inventer de nouvelles solutions que l'on dit « soutenables » c'est-à-dire « futurables », non pas à court terme, mais à moyen et long terme.

Les participants : BRUNO MONTEL, EMMANUEL DELANNOY et INOUK MONCORGE s'accordent sur le fait que c'est une question morale pour chacun de nous, qui va au-delà d'une idéologie individualiste qui se bornerait à la question de la santé.

Pour une ville ou un village « en transition », il faut des intentions matérialisées par des plans – et ceci implique un changement radical au stade des « élus », et qui commence par le lien entre habitants, puis avec les élus.

Un projet d'éco-quartier à Marseille expérimente une boucle à eau de mer, une production photovoltaïque sur les parkings (toitures en panneaux



Parking photovoltaïque

solaires fournissent de l'électricité tout en abritant les voitures du soleil) et des smartgrids, toutes ces solutions correspondant à une production locale.

La route solaire existe (wattways) : un revêtement mince posé sur des routes existantes fournit l'électricité, en complément de fermes photovoltaïques, mais son coût reste encore plus important que celui des panneaux photovoltaïques : une solution d'avenir ? Et qui présente l'avantage esthétique dans certains endroits sensibles.



La route solaire, une solution d'avenir ?

Une question est celle de l'énergie que l'on pourrait ne pas utiliser, ce qui dépend de nos comportements, de l'organisation du travail (il existe des lieux de coworking), de nos déplacements et de nos modes de consommation... Mais aussi de l'efficacité énergétique des bâtiments. C'est l'économie de la fonctionnalité (à l'inverse du gaspillage).

Nos usages dépendent de nos sentiments et de nos perceptions : nous pourrions éviter le gaspillage dû à l'éclairage urbain.

La mobilité est moins importante que l'échelle humaine d'accessibilité à tout (c'est-à-dire, le commerce local plutôt que l'hypermarché fondé sur la voiture), comme cela a toujours été le cas. On peut citer les S.E.L (Services d'échanges locaux et de biens sans argent).

La nature est faite pour nourrir tout le monde, mais pas l'avidité de quelques-uns.

Cette alimentation permettrait d'éviter la destruction des cultures maraîchères péri-urbaines.

A propos de la nature en ville, Marie-Laure Lambert souligne le fait que pas la moindre conscience n'existe dans certaines communes. On démolit les centres anciens à qui mieux mieux, sans qu'il n'existe aucun projet d'ensemble ni aucune modélisation.



21 résultats scientifiques sur les bienfaits du végétal en ville.

Réalisé en 2010 par S.Manusset

(Cabinet d'étude en sociologie de l'environnement)

Le b.a. ba, le premier pas est de modéliser, visualiser, de sensibiliser, de faire découvrir puis de montrer.

5 La table ronde suivante aborde la question des villes et villages solidaires : comment réussir à faire cohabiter dans un même ensemble des gens de tous horizons (sociaux, générationnels...) ?

Comment recréer le lien social ? Comment faire des quartiers les lieux de passage et d'échange et non des terminus ?

A Carpentras, le centre social du Tricadou est au cœur des 3 quartiers prioritaires du Pous du Plan, des Amandiers et du Centre. Il remplit le rôle d'accompagnateur, d'accueil et d'écoute en animant des lieux ouverts avec la permanence d'une assistante sociale et d'un psychologue. Il a pour rôle l'accueil aux enfants et le soutien aux parents.

La question est de savoir : qui fait-on vivre ensemble ? Interrogeons-nous sur le fait d'avoir regroupé des gens en difficulté, afin de rebâtir la mixité sociale.



La nature en ville, un paradoxe à cultiver

C'est la même problématique que celle des villages ruraux dans lesquels il faut réapprendre à

se rencontrer – par exemple à l'occasion d'un jardin partagé.

L'architecte Léopold Carbonnel est l'un des douze architectes collégialement associés et qui apprécie la démarche de l'architecte Patrick Bouchain et celle de l'architecte belge Lucien Kroll dont les réalisations exceptionnelles, comme celle des logements sociaux à Auxerre, se fondent sur la participation des habitants dès la phase de conception.

Son travail applique deux principes : le principe de chantier et d'aménagement ouverts qui donne l'occasion festive de pouvoir se croiser, et le principe de l'espace public en mouvement qui revient à susciter l'imaginaire autour du lieu, et de pérenniser des morceaux d'espace.

Lucien Kroll sait inviter à s'approprier l'espace, progressivement.

Sait-on que le Pous du Plan est le quartier le plus pauvre de la région PACA ?



100 logements de l'architecte belge bien connu, Lucien KROLL. Eco-quartier des Brichères à Auxerre

« Si nous on a des compétences, n'importe qui en a d'autres »

Tout diagnostic de territoire doit déboucher sur un projet social et le démarrage est d'écouter les gens.

Pour Gaëlle Berge, représentant le collectif « Semaines » l'objectif est également de répondre à la question de l'emploi et l'agriculture devient un jardin de cocagne lorsqu'il s'agit d'insertion de production par des circuits courts et d'un lien avec le territoire. C'est en même temps un travail sur l'estime de soi.

En résumé, « l'avenir devra se faire l'écho de l'attente des citoyens de la région, et se poser la question du renouvellement des conditions de gouvernance et de participation citoyenne indispensable pour la ville ou le village du futur ».

6 La dernière table ronde aborde les questions de la santé et du bien-être au cœur de l'évolution des villes et des villages (et non plus seulement de leur stricte croissance économique).

L'architecte-urbaniste **ALBERT LEVY** rappelle les grandes questions d'habitat du pays : avec le développement des HLM dans les années 1960/70, conçus pour loger les ménages les plus modestes en élaborant une réglementation de plus en plus normative (surface, soleil espace-verdure bien sûr mais pas seulement), puis l'apparition de l'habitat pavillonnaire à partir des années 80 privilégiant l'individualisme face au groupe.



La zone pavillonnaire : une non-architecture pour un non-urbanisme d'aujourd'hui et de demain



Urbanisme à échelle inhumaine

Ce clivage entre les populations est de plus en plus fort. En oubliant que les villes et les villages ont toujours préservé la santé et le bien-être.

NINA LEMAIRE, chargée d'étude **URBANISME ET SANTÉ**, à l'école des Hautes études en santé publique, se demande « Qu'est-ce que c'est, l'urbanisme ? » et nous invite à douter de la réalité du mot et de la finalité de ses réglementations de zoning, et des POS devenus PLU.

« La notion de santé se résume souvent à celle de l'hôpital mais dépasse largement les notions de maladies et de pathologies car le complet bien-être est autant physique que mental. (Selon la Charte d'Ottawa en 1988) »

Pour Albert Levy, la santé du XXI^{ème} s. est la santé environnementale.

Pour le cardiologue **PIERRE SOUVET**, président de l'**ASSOCIATION SANTÉ ENVIRONNEMENT FRANCE**, le bien-être est également physique et mental mais encore social. Nous vivons une transition épidémiologique caractérisée par les cancers, l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, la souffrance psychiatrique résultant de :

- 1/ La pollution chimique généralisée
- 2/ L'alimentation transformée
- 3/ L'urbanisme (organisation et fonctionnement de la ville)
- 4/ Les inégalités sociales

L'urbanisme est né de préoccupation sanitaires (hygiène face au choléra...) avec les premières cités ouvrières et l'assainissement de Paris par Haussman au XIX^{ème} s. et la création de grands parcs suivant la théorie de « l'aérisme ».

Mais l'urbanisme des villages depuis 40 ans a conduit à l'isolement des pavillons et des maisons individuelles.

Pour Nina Lemaire, la santé, la qualité de vie et le bien-être dépendent autant de l'alimentation que de l'activité, de l'environnement et du cadre de vie, de l'environnement social.

Les comportements sont liés à l'environnement autour de soi. La nature en ville devient des lieux de détours... Le paysagiste a un grand rôle dans l'urbanisme en offrant des chemins différents, des détours, (des cheminements buissonniers). La ville idéale est une ville pour marcher et dans laquelle l'eau est présente et dont la variété architecturale donne le beau. Il faut ré-humaniser la ville.

GUILLAUME FABUREL, professeur université Lyon 2 (Laboratoire expérimental des intelligences des mondes urbains) s'exprime : « Je suis bien parce que je suis acteur de ma ville et ma ville est habitable et vivable... La ville est un accélérateur de particules... On parle d'exode urbain... La ville ne suscite plus le bien-être... Dans la ville « métropolisée », avec pour caricature extrême Manhattan et Central Park, le besoin d'espace est exacerbé conformément aux enquêtes anthropologiques ».

La question est bien celle de la ville comme « milieu de vie » : la ville est-elle encore vivable et acceptable ? La question des villages est-elle différente ?

Les vagues successives de néo-ruralistes reprennent le rythme de leur vie, de 50 à 70 km de la ville dans le mouvement des villes lentes.

« Pour mon bien-être, comment je me construis ? Et dans quel système de valeurs ? Pour maîtriser mon cadre de vie »...

« Les métropoles auraient-elles leurs avantages ? Les enquêtes montrent que les villes de 250 à 300 000 habitants sont préférées en Europe. Et Albi, avec ses 50 à 60 000 h. apparaît comme une des plus excellentes de France, en termes de bien-être comme de productivité. Il y a un imaginaire alter-urbain, réfractaire voire anti et post-urbain... »

Il y a incompatibilité entre les distances et les temps de déplacement et les conditions de vie familiales. Les métropoles nous vendent du rêve... et l'Arabie Saoudite témoigne de la fantasmagorie urbaine.

Chaque classe sociale a sa représentation de la



Albi



A LA RECHERCHE D'UN CADRE DE VIE HABITABLE

Projet Dominique Beaux

- ♦ Fragmenter et individualiser des parties d'habitation
- ♦ Monotonie et répétitivité nous oppriment... La variation nous libère
- ♦ Les espaces collectifs sont pour les habitants. Ils s'animent
- ♦ Ne pas confondre les hommes et leurs véhicules !
- ♦ Quand le traditionnel est aussi contemporain.

nature, et l'individu se reconstruit en tant que sujet en politique. »

Face aux métropoles comment interpréter l'évolution de nos villages et de nos petites villes depuis 30 à 40 ans ?

Les centres ont-ils été plus ou moins délaissés au profit de banlieues, de pavillons isolés avec chacun chez soi, sa voiture et sa télévision (aujourd'hui son iPad) témoignant parfois d'une rupture familiale ou sociale ?

Comment donc réhumaniser notre cadre de vie et sur quels fondements ? Quelles sont nos aspirations en fonction de nos vécus, nos âges respectifs...

Bonnes questions pour nos élus, nos intellectuels, nos économistes et les autres...

L'ÉCOLOGIE SELON LE PETIT ROBERT

Une remarquable analyse de notre milieu d'habitation a été écrite par la psychologue danoise Ingrid GEHL, «HABITAT ET MILIEU DE VIE», dont les principes, déjà largement appliqués dans les pays nordiques, pourront l'être dès la publication de sa traduction en français, dans l'optique concrète d'offrir des fondements pour les nouveaux projets d'habitat qui vont déterminer notre cadre de vie et notre possibilité d'y vivre avec bonheur.

LA VILLE, MILIEU HUMAIN ET PHYSIQUE

Dans tout quartier d'habitation, on doit distinguer le «milieu physique» et le «milieu humain» :

- 1/ l'environnement physique tel qu'il est perçu par l'homme, et l'influence exercée par les objets et l'entourage,
- 2/ les expériences de la vie personnelle ou en commun avec autrui

Ces deux milieux agissent sur nous. Nous envisageons ici l'organisation du milieu physique.

L'EFFET DIRECT

du cadre de vie sur ses habitants :

c'est la perception des couleurs, de l'échelle et des dimensions, des matériaux, vitrines, affiches publicitaires, etc.

Par l'expérience strictement esthétique, on peut ressentir un sentiment de bien-être. Certains environnements peuvent éveiller des sentiments de sécurité et de tranquillité. D'autres peuvent être ennuyeux, tristes et même menaçants...

L'EFFET INDIRECT

du cadre de vie sur ses habitants :

c'est par exemple un sentiment de liberté dû à l'anonymat dans la foule, ou d'incertitude face à une circulation importante (insécurité d'enfants jouant au milieu des voitures, risques, danger...)

LA NOTION DE MILIEU, LES 5 ELEMENTS CONSTITUTIFS DU MILIEU PHYSIQUE

Le milieu est tout ce que l'homme perçoit : surfaces, volumes, maisons, espaces intermédiaires.

Cinq éléments le constituent :

- ❶ Ses **dimensions** et son échelle (humaine ou non humaine) : longueur, largeur, hauteur, forme ; un marché, une place ouverte, une portion, de rue, etc...
- ❷ Son **aménagement** : arbres, bâtiments, plantations, bancs, sculptures, etc...
- ❸ Son **emplacement** : par rapport à d'autres : par exemple la grand-rue par rapport au marché, la gare ferroviaire par rapport à la gare routière, etc.
- ❹ Ses **impressions sensorielles**, concernant notre vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat - couleurs, parfums de fleurs, gaz d'échappement, musique par une fenêtre, sonorisation de la rue (hauts parleurs), bruit des voitures, arbres verts au printemps, neige en hiver...
- ❺ Sa **durée** : ce sont ces éléments constitutifs nous révélant quelque chose de son passé : une vieille maison, un nom de rue, un monument, une statue, une histoire ou un souvenir local...



Pigeonnier - Caromb



Enfilade de portes - Caromb



Rue Fontaine - Caromb

En même temps que l'influence sensorielle immédiate (vue, ouïe, odeur) les traces de cultures anciennes introduisent une nouvelle dimension : le sentiment du temps.

NOS BESOINS ET NOS ASPIRATIONS DANS NOTRE MILIEU URBAIN

Il est nécessaire de prendre en considération nos propres besoins et aspirations et de bien comprendre dans quels cas notre cadre de vie les satisfait de manière vitale, ou ne les satisfait pas.

Nos aspirations peuvent être regroupées en trois niveaux.

❶ Nos besoins physiques et fonctionnels : accessibilité aux accès, réseau routier, stationnement, parking, transports ; construction neuve, extensions, agrandissements, rénovations ; équipements, biens et services ; récréation, repos, relaxation ; hygiène, environnement propre, enlèvement d'ordures...

❷ Nos besoins de sécurité : sentiment de sécurité physique, protection contre les effets nocifs (bruit, pollution, froid et chaleur), protection des accidents, (ne pas tomber, ne pas se heurter...) sécurité dans la circulation (pour les piétons, vélos et autos)

❸ Nos aspirations de nature psychologique :

- Intimité et vie communautaire : préservation de l'intimité personnelle ; possibilité de contact (voir, écouter, parler à d'autres - événements, invitation, information, divertissement) ;
- Les trois niveaux de nos perceptions :

1/ les manifestations des mouvements de la vie (animation, présences, passages) et de la nature (nuages, vent, lumière...) qui évitent les sentiments

d'ennui et d'isolement...

2/ Identification : reconnaître les particularités qui permettent la personnalisation et le sentiment d'être chez soi.

3/ L'esthétique variable selon chacun mais pourtant indispensable : une impression d'ordre à l'inverse du chaos mais nuancé par des variations qui préservent de la monotonie excessive (répétitions, alignements, standardisation) et le sentiment d'harmonie - à l'évidence, nos vieux villages traditionnels et leurs bâtiments nous inspirent encore une impression d'ordre et d'unité, une variation et des changements permanents et une extraordinaire harmonie générale.

On peut mesurer la pollution due au gaz d'échappement, mais pas le manque d'événements. C'est peut-être là une des raisons pour lesquelles la mise en

forme du cadre de vie (pour ne pas employer les mots convenus «urbanisme» et «architecture») n'a que rarement pris en considération cette partie des besoins humains.

Permettons nous de rappeler, selon le dictionnaire le Petit Robert que l'écologie est l'étude des milieux où vivent les êtres vivants, ainsi que des rapports de ces êtres avec le milieu.



Un autre projet d'extension à l'est de Caromb



Fête du Paty avec Sian de Caromb 2015



Savaillans

Crédit photos : DFD Agency

ENTREES DE VILLE : L'IMAGE DESASTREUSE DES ZONES COMMERCIALES !

Après Carpentras, Vaison ! Dans la commune limitrophe de St Romain, les défenseurs de l'environnement dénoncent l'implantation d'un Mac Donald's, la négation même de l'identité paysagère du Ventoux et des produits de terroir. Une provocation, lorsqu'on nous dit : « Savourez le Vaucluse ! »



En limite des communes de Saint-Romain-en-Viennois et Vaison-la-romaine, un seul et même paysage d'entrée de ville, banalisé par l'étalement anarchique des boîtes commerciales. L'implantation d'un Mac-Donalds en rajoute par l'incohérence entre cette « malbouffe » et la promotion officielle « Ventoux-saveurs » !...

A Saint-Romain, l'Association Pour la Défense du Territoire Voconce se bat contre cette implantation, avec comme argument la nuisance d'un Mac-Do sur l'économie locale : l'image touristique dégradée de Vaison et du Ventoux, à l'entrée de la ville !... Une pétition en ligne avait reçu, fin septembre, 6000 signatures d'opposants.

Mesdames et messieurs les édiles, vous qui dessinez et décidez les plans d'urbanisme de Carpentras, de Saint-Romain-en-Viennois et de Vaison-la-Romaine, vous qui délivrez pieds et poings liés des permis de construire à la multinationale Mac-Donald's, dans des zones commerciales tentaculaires et incohérentes, consommatrices de terres et de paysages agricoles, qui en même temps votez majoritairement pour la poursuite du projet de Parc naturel régional du Ventoux, vous qui lancez et soutenez les campagnes « Savourez le Vaucluse ! » et « Ventoux-Saveurs », que dites-vous de tout ce gâchis ?...

Denis LACAILLE



Le Comité écologique Comtat-Ventoux et l'Association des Habitants des Quartiers Est ont déjà manifesté, dans le Libre Canard, leur opposition à la « Zone Table Rase » qui se développe à l'entrée de Carpentras, près de la Cove. Le Mac-Do, malgré les oppositions manifestées, est maintenant construit. Quelle image donnons-nous de la capitale du Comtat ? Quelle image donnerons-nous de l'entrée dans le futur Parc naturel régional du Ventoux ? Quelle image donnons-nous aujourd'hui, quand se déroule le Festival Ventoux-Saveurs ?!...

LE HÉRON GRIS M'A DIT :

Comme le thème de votre dossier, cette fois-ci, parle des « Villes et villages de demain », je m'y associe. Et je vous informe :

Il y a un DVD à regarder : il s'appelle « FAIM DE TERRE ». Ça parle des hectares de terres agricoles qui disparaissent en permanence, au profit de bétonnages divers et variés autour de nos villes.

Cela a plein de conséquences néfastes, dont les inondations...

Moi je m'en fiche un peu, j'aime l'eau et je peux voler ; mais quand même : j'aime bien un peu d'herbe aussi !

Savez-vous que tous les 7 ans disparaît l'équivalent d'un département français ! Et la biodiversité avec tout ce béton et ce goudron : elle devient quoi ?



Si j'étais vous, j'organiserais une petite séance pour vos adhérents et sympathisants ; le film « Faim de terre » n'est pas long, et après vous pourrez discuter et peut-être décider de faire quelque chose pour limiter sur votre territoire cette perte de terres agricoles, des terres vivantes !

Je sais, je sais il y a le projet d'urbanisation à l'Est de Carpentras contre lequel vous vous êtes battus : qu'est-ce qu'on peut encore sauver dans cet aménagement à la porte du Ventoux ?

Maintenant une bonne intention : Le Conseil Départemental du Vaucluse a signé, il y a quelque temps, avec la Communauté de communes « Les terrasses du Ventoux », un contrat pour la **remise en valeur de terres en friche**.

Pour permettre à de nouveaux agriculteurs d'acheter des terres - pas trop chères - et de s'installer, une « Charte de l'action foncière en Vaucluse » a donc été signée. Elle doit « rassembler les acteurs du foncier agricole autour d'une ambition commune : concilier une gestion économe des espaces agricoles et des politiques maîtrisées de développement économique et urbain. »

Wouah ! Ils causent bien ces Messieurs et Dames là-bas en Avignon. On va voir ce que ça va donner : je vous conseille de suivre ça de près et de m'en donner des nouvelles.

Mais... certaines communes réagissent : la ville de Strasbourg a prévu de ne réaliser d'ici 2020 que des **routes réservées aux vélos**, avec 3 rocades autour de la ville, et 9 radiales pour y pénétrer. Les Strasbourgeois auront ainsi à leur disposition 130 km de pistes cyclables.



Savez-vous que plus on fait de routes et d'autoroutes, plus on élargit ces routes, plus il y a de véhicules qui les empruntent ; alors qu'on nous raconte que c'est pour désencombrer la circulation que l'on améliore le réseau routier... Sauf qu'on pense : s'il y a de bonnes et belles routes, alors achetons des voitures et utilisons-les !

Savez-vous que l'Europe est responsable de plus du tiers de la déforestation : première étape vers la perte des terres et la disparition du poumon de la planète, les arbres. Elle ne fait pas trop ça chez elle, en Europe, non ! Dans les zones tropicales plutôt, pour faire pousser des palmiers qui produisent l'huile de palme et du soja, pour nourrir le bétail européen. C'est ça le commerce international !

Et si l'on mangeait moins de viande ? En aidant les agriculteurs-éleveurs à se reconverter, bien sûr !

A la saison prochaine,
Propos recueillis par
Marie-Christine Lanaspèze



Ventoux - BIO

Un BOUCHER BIO qui découpe devant vous selon votre demande et qui FABRIQUE sa CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL

(à côté de la mairie)
Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN

OUVERTURE

Lundi : 7h - 12h30
Du mardi au samedi : 7h - 19h
Dimanche : 7h - 12h

MON EPICERIE BIO EN LIGNE

idéal bio

LIVRAISON DE PRODUITS BIO À DOMICILE AUTOUR DE CARPENTRAS

www.idealbio.fr

- FRUITS ET LÉGUMES,
- PRODUITS FRAIS,
- PRODUITS LAITIERS,
- COSMÉTIQUES,
- SANTÉ & BIEN-ÊTRE,
- HYGIÈNE, ENTRETIEN...

Livraison gratuite*

*voir conditions sur le site

RENCONTRE DU « COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX » AVEC LA MAIRIE DE CARPENTRAS

LE LUNDI 26 SEPTEMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU « COMITÉ ÉCOLOGIQUE » ONT RENCONTRÉ ÉLUS ET TECHNICIENS DE LA MAIRIE DE CARPENTRAS POUR LEUR POSER DES QUESTIONS SUR DES SUJETS QUI NOUS TIENNENT À CŒUR. VOICI NOS QUESTIONS ET NOS REMARQUES (EN ROUGE ET ITALIQUE), ET LES RÉPONSES DE LA MAIRIE...

L'ÉCOMOBILITÉ OU COMMENT SE DÉPLACER ÉCOLOGIQUEMENT ?

- Y a-t-il un projet de PDU à Carpentras (= Plan de Déplacement Urbain) ?

Il n'est obligatoire que pour les villes de plus de 100 000 habitants et ce sont les Communautés d'Agglomération qui ont la compétence pour le faire. En effet il concerne l'ensemble des moyens de transport d'une zone et les interconnexions entre tous ces moyens.

La COVE va en 2017 lancer une étude pour un « Plan Global de Déplacements », moins contraignant que le PDU, parce que non « opposable ».

- Où en est la progression des pistes cyclables ?

Actuellement des zones de circulation « apaisées » n'existent pas partout et les ronds-points sont des endroits particulièrement accidentogènes. La résolution de ces difficultés joue un rôle pour davantage d'utilisation du vélo.

Des aménagements ont été faits mais dispersés, il faut les harmoniser, les relier.

La sécurisation d'une piste sur la voie rapide vers le Chemin de l'Aqueduc est prévue, le long du mur antibruit.

Sur l'avenue Clémenceau, la voie réservée aux bus en contre-sens ne sera pas ouverte aux vélos car c'est la masse du véhicule qui déclenche le feu rouge permettant de tourner à gauche en sécurité.

Pour nous une piste vers le centre sportif et la piscine, par l'avenue Emile Zola et le Pous du Plan, en lien avec la route de Pernes, est assez aisée à faire et serait une des priorités.

La Mairie projette d'aménager d'autres pistes cyclables, progressivement : vers la gare, vers Bedoin et Caromb, vers la Via Venitia.

Nous, au « Comité écologique », nous engageons à inventorier les lieux accidentogènes. Nous nous proposons également de rappeler l'interdiction de stationner sur une piste cyclable aux automobilistes mal garés, par un « papillon informatif » sur le pare-brise.

Nous demandons à la Mairie de repeindre certaines parties de la piste cyclable du Tour de ville et d'y ajouter un logo au sol tous les 50 m.

- Nous nous réjouissons de l'avancée du vélo-route « La Via Venitia » ;

La fin de cet aménagement est prévu pour 2017, dit la Mairie.

- A quand des accroche-vélos sur la place de la Mairie ?

Ils vont arriver.

- Quid de l'aménagement de la Place Terradou ?

On est au stade de l'**avant-projet** : les bus vont avoir, le long des maisons, une voie leur permettant la « giration », ainsi que 2 places de stationnement en « régulation » (en cas d'avance ou de retard). Le reste sera **un parking de 26 places pour des voitures.**

- Possibilité de stationnement pour les parents des élèves de Saint-Joseph, hors de l'Avenue Clémenceau ?

Il pourra se faire quelques minutes Place Terradou, les parents y déposant leurs enfants et venant les y chercher. Mais il faudra expliquer le changement...

- L'accès à l'école maternelle de la Cité Verte et la circulation dans le chemin Saint-Labre ?

L'achat imminent, par la Municipalité, du **terrain Rey** (sous le parking des Platanes), va offrir de **nouvelles places de parking et permettre une circulation** par ce terrain. On pourra donc mettre le chemin Saint-Labre en **sens unique, à la descente.**

Il y aura un accès à pied pour les parents des enfants de l'école maternelle, en se garant au nouveau parking Rey, ou aux Platanes avec également un accès piétonnier depuis ce parking.

Une partie du nouveau parking sera réservée aux commerçants et décongestionnera le parking des Platanes.

- Le « Comité écologique » propose de sauvegarder sur ce terrain des zones vertes, de la végétation : ne pas tout bitumer !

La Mairie y envisage une « coulée verte », en 2019.



- L'amélioration du parking de l'Observance ?

Un projet de **parking doit voir le jour en 2017, avec 2 niveaux** : un niveau couvert qui sera proposé à la location ou à la vente pour les habitants du quartier, un à l'air libre, accessible à tous.

- La circulation dans le Cœur de ville et la piétonisation ?

Des **bornes rétractables automatiques vont être installées** : à l'entrée de la rue Moricelly (côté rue Barjavel) puis devant la MJC ; rue Porte de Montoux (accès autorisé de 6 à 11h, après ouverture seulement aux résidents et aux services, on pourra tourner en voiture à l'intérieur des anciens remparts du centre-ville) ; et autour de la place de la Mairie où la circulation se fera seulement par la rue Vigne et la rue des Halles.

Nous espérons que les nouvelles possibilités de stationnement favoriseront la fréquentation du centre-ville piétonnier, ce qui est agréable, en donnant envie de se rendre dans les commerces du centre-ville... comme cela se fait dans les autres villes « piétonnisées »

LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES :

- Quelle est la position de la Mairie vis à vis des compteurs Linky ?

A été votée (le 27/09) en Conseil Municipal une motion de défiance à l'égard de ces compteurs, car un refus ne serait pas accepté par le Préfet, et EDF pourrait attaquer la Municipalité.

Ensuite la Mairie va solliciter le Gouvernement et l'association des Maires de France pour que l'avis des utilisateurs du réseau soit entendu quand il y a refus de leur part, et pour que soient demandés des éléments d'information concernant ces compteurs et leur mise en place. Les ondes émises actuellement sont déjà importantes et ont un impact sur la santé publique ; et compte tenu de la durée de vie prévue des compteurs Linky (10 ans), le risque que soit accrue la puissance de communication des réseaux est très probable.

Malheureusement il n'y a pas d'études sur les effets d'exposition à long terme à ces ondes, qui s'apparentent à des micro-ondes et à des ondes ionisantes. Mais il y a trop d'incertitudes pour la poursuite du déploiement des compteurs Linky. Les industriels disent qu'ils sont dans les normes...qu'ils ont eux-mêmes fixées.

A noter que les nouvelles habitations auront un équipement robotique !

- L'application du Règlement Local de Publicité vis à vis des affichages illégaux ?

35 procédures sont en cours, suite à l'inventaire fait, concernant des **panneaux publicitaires** en agglomération et hors agglomération. La Mairie envoie d'ici la fin du mois de septembre un courrier de **mise en demeure** demandant aux annonceurs de se mettre en conformité avec le Règlement. Ces 35 panneaux **cumulent des multi-infractions**. Les préenseignes font partie de cet inventaire.

- Pourquoi deux grosses bornes au sol, sont-elles restées en place devant les établissements EDF et Orange fermés ? Elles servent de support à de la publicité sauvage...

La Mairie nous remercie de leur signaler cela et va également envoyer une mise en demeure.

- Pourquoi la présence régulière au Rond-Point de l'Amitié, d'une part de véhicules publicitaires Renault, d'autre part de poids lourds qui y stationnent ? Et parfois maintiennent leur climatisation toute la nuit occasionnant une gêne au voisinage...

Hélas, le rond-point appartient au Conseil Départemental et non à la Mairie.

Le Comité écologique va écrire à l'instance concernée pour poser la question de ces nuisances et évoquer la légalité ou non de cette situation.

- Le mauvais état de la chaussée et des trottoirs, hors le Cœur de ville ?

La Mairie connaît tous ces problèmes et les résout au fur et à mesure, en fonction de leur coût.

- Pourquoi l'abattage de deux micocouliers avenue Notre-Dame-de-Santé ?

Parce que leurs racines soulevaient la chaussée ainsi que la clôture d'un riverain ; la Mairie est attaquant pour ces faits et doit donc procéder à l'abattage, refaire la chaussée et même la clôture endommagée.

Nous serons attentifs à suivre la mise en œuvre et la réalisation de tous ces projets !

POUR LE « COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX »
MARIE-CHRISTINE LANASPEZE



ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

486 av. Frédéric Mistral - CARPENTRAS

04 90 67 11 52



LES OCEANS : SAUVEURS ET RICHESSE DE NOTRE PLANETE

Les océans, qui couvrent 71% de la surface terrestre, jouent un rôle majeur dans la régulation climatique de la Terre. Pourtant, ils ont failli être les grands oubliés de la COP 21. Ce n'est qu'au dernier moment, sous la pression d'une soixantaine de chercheurs, que la protection des océans a été mentionnée dans le préambule de l'Accord de Paris.

D'après Françoise Gaill, directrice de recherches au CNRS et présidente du Conseil stratégique de la flotte océanographique de recherche française : «Les océans jouent un rôle primordial de régulateurs du climat. L'excédent de chaleur résultant de l'augmentation des gaz à effet de serre est absorbé à 90% par les océans, qui emmagasinent également 30% du dioxyde de carbone émis par les activités humaines».

D'autre part, d'après Catherine Chabaud, déléguée à la mer et au littoral, ancienne navigatrice : «Les océans sont essentiels à notre avenir, car on y découvre des ressources que l'on ne trouve plus ou de moins en moins à terre. Pendant longtemps on a imaginé qu'ils captaient et recyclaient tout. Aujourd'hui on se rend compte que, si on ne met pas en œuvre des actions pour les préserver, c'est notre capital assurance-vie que l'on entame».

En plus de la surpêche, les océans doivent faire face à de nombreux périls. D'après l'océanologue Laurent Debas : «A cause du changement climatique, le réchauffement des eaux entraîne des modifications dans les écosystèmes, qui se traduisent par des remontées d'espèces potentiellement invasives de la mer Méditerranée vers le Nord. A côté des rejets de déchets et des substances chimiques, les pollutions aux microplastiques contaminent le milieu marin et les zones côtières. Non seulement ils sont ingérés

par les organismes, mais ils transportent à leur surface des substances toxiques et des micro-organismes potentiellement pathogènes. Enfin, l'acidification des océans par l'excès de dioxyde de carbone ingéré est un danger pour toute la chaîne alimentaire».

Méconnue, menacée, la haute-mer souffre aussi de n'appartenir à personne. «Plus de la moitié de l'océan est sans gouvernance, souligne Françoise Gaill. Le premier arrivé est le premier servi». Sous l'égide de l'ONU, des négociations sont en cours, pour essayer de poser un cadre juridique sur la haute mer.

La France, qui détient la deuxième place mondiale en termes de puissance maritime, avec ses 11 millions de km² de zone économique exclusive, a créé en 1975 le Conservatoire du littoral. Sa mission : acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées, pour en faire des sites respectueux des équilibres naturels.

Sur le plan mondial : seulement 1% des océans est protégé, alors qu'ils représentent 98% des ressources hydriques de la terre. 60% de la population se trouve sur les zones littorales. 2,6 milliards d'êtres humains dépendent des océans pour leurs besoins en protéines.



En Méditerranée, on recense : 300 millions de touristes par an, une biodiversité de 17000 espèces, dont 600 invasives, acheminées dans les eaux de ballast des bateaux.

Il y a un travail de pédagogie à mener pour la préservation de nos océans. Peu de personnes ont conscience que les déchets abandonnés sur terre arrivent à la mer, via les cours d'eau. Arrêtons de considérer que nos mers et océans sont des poubelles, que leurs ressources sont inépuisables. Pour notre survie et celle des générations futures, respectons la biodiversité marine.

Joël LUNEL

BOULANGERIE LOT

QUALITÉ NUTRITIVE
FARINE DE MONTAGNE
HAUT DE GAMME DU VERCORS

GOUT ET SAVEUR
DIFFÉRENTS PAINS SPÉCIAUX
AVEC FARINES ISSUES DE
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ROUTE DE SAINT-DIDIER (à côté de Carglass) **CARPENTRAS**
04 90 60 37 34
DU LUNDI AU SAMEDI MATIN

ÉCOLOGIQUE
FARINE SANS ADDITIF
EN CIRCUIT COURT

Nouveau à Pernes
magasin bio

COHÉRENCE

votre espace **Bio**

603, avenue Charles-de-Gaulle - Tél. 04 90 30 99 23

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

L'AGRO-ÉCOLOGIE EN QUESTION !

(PROPOS RECUEILLIS SUITE À L'ÉMISSION D'A2 DU 28 AOÛT 2016)

LES BIOLOGISTES ET «MÉDECINS DES SOLS» LYDIA ET CLAUDE BOURGUIGNON RÉPÈTENT DEPUIS VINGT-CINQ ANS QUE MOINS ON TRAVAILLE LA TERRE, PLUS ELLE EST FERTILE. UN MESSAGE QUI NE PLAÎT PAS DU TOUT AUX TENANTS DE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE, INTENSIVE, CHIMIQUE, MÉCANISÉE À OULTRANCE... DONT MONSANTO EN EST L'UN DES CHANTRES.

L'agriculture conventionnelle, qualifiée également d'agriculture chimique, agriculture intensive, agriculture moderne, se caractérise par une exploitation et un asservissement de la nature au nom de la course à la productivité. Cette agriculture lutte perpétuellement contre les processus naturels: elle considère que l'homme doit vaincre la nature. Son principe fondamental peut être illustré par la terminaison "cide" qui signifie tuer, détruire: pesticide, insecticide, fongicide, nématocide, germicide, vermicide, bactéricide - pour en arriver finalement à ... l'homicide ?

Ce n'est pas l'agriculteur qui est forcément visé ici, mais bien l'agrochimie, auprès de laquelle ce dernier se trouve pieds et poings liés (vente des semences, des engrais et des traitements inhérents).

Le paysan est là pour nourrir les gens et non pas pour engraisser un système.

«C'est une agriculture qui n'est pas durable»

«La forêt n'est jamais labourée et c'est pourtant un lieu de grande fertilité... Personne n'y met d'engrais, de pesticides et tout pousse, les arbres sont magnifiques, explique le biologiste des sols. Notre travail est de comprendre ce qui se passe là et c'est ce modèle qu'on essaie d'appliquer chez les agriculteurs.» reprennent Lydia et Claude.

«Ici, on a un morceau de bois et les champignons vont le consommer. Et ce bois devient le sol», démontre Lydia Bourguignon avec les mains pleines de cette terre naturellement fertile. Pour les deux scientifiques, qui ont quitté l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) il y a un quart de siècle, l'agriculture actuelle détruit la terre.

Le labourage intensif arase notamment les sols : «La charrue met la matière organique au fond, les argiles partent dans la rivière, la terre fond... Ici, en soixante-dix ans, on en a perdu 25 centimètres... Dans cinquante ans, on sera sur le caillou et ce champ ne pourra plus nourrir les hommes... C'est une agriculture qui n'est pas durable.» Vingt-cinq centimètres de terre perdue, c'est 2 500 tonnes de terre par hectare parties remplir les cours d'eau...



Le sol est un milieu très complexe qui n'existe que sur la planète « Terre », c'est un milieu organo-minéral dont l'équilibre est fragile. Cette complexité implique que l'agriculteur doit avoir une bonne connaissance de son sol pour le gérer de manière durable. À l'heure actuelle la révolution verte et son agriculture intensive détruisent 15 millions d'hectares chaque année (érosion, désertification, salinisation) auxquels s'ajoute une perte de 5 millions d'hectares due à l'urbanisation. Pour compenser, on détruit 10 millions d'hectares de forêt tropicale. De ce fait la surface agricole n'augmente plus, alors que la population mondiale augmente de 75 millions d'habitants/an. Ainsi, chaque année la surface agricole par habitant diminue, ce qui n'est pas acceptable. Il va donc falloir apprendre à cultiver la terre sans la détruire, en appliquant et en respectant les lois de la biologie du sol.

Le Ministre actuel de l'agriculture interviewé reconnaît être entravé par les grands groupes industriels, mais il leur dit : **On a vécu des mutations dans l'histoire de l'humanité, peut être 4 ou 5. Cette mutation-là, quoi que vous vouliez faire, elle est engagée, elle se fera, il faudra vous adapter.**

LE COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX

**biocoop**

PRODUITS BIO LOCAUX ET DE SAISON

BIOCOOP L'AUZONNE

283, Avenue ND de Santé - 84200 CARPENTRAS

tel : 04.90.60.20.10 - www.biocoopcarpentras.com

NOS HORAIRES :

le lundi : 14h30/19h00 - du mardi au vendredi : 9h00/19h00

le samedi : 9h00/18h30

CRIMES CONTRE LE GRAND BLEU

« LES REQUINS SONT SUPPLIÉS SANS REMORDS DANS LE SILENCE DES OCÉANS. ET NOS OCÉANS ONT BESOIN DES REQUINS POUR VIVRE. SANS CES ANIMAUX NOS ÉCOSYSTÈMES SE MOURRONT ET DISPARAÎT. LE NOMBRE DE REQUINS TUÉS CHAQUE ANNÉE DANS LE MONDE S'ÉLÈVE À PLUS DE 100 MILLIONS ! IL EST DONC URGENT DE PROTÉGER LES REQUINS EFFICACEMENT ET DE METTRE UN TERME DÉFINITIF AUX MASSACRES DONT ILS SONT VICTIMES. »

Si les dauphins attirent la sympathie, les requins eux souffrent d'une image déplorable, qui est propagée par la **filière qui en tire bénéfice** et les **médias** qui montrent en épingle les rares accidents dus aux squales.

C'est une véritable **extermination** :

- Par la **surpêche** dont ils font l'objet afin de récupérer leurs ailerons pour la consommation asiatique : **900 000 tonnes par an et voire le double d'après la FAO (source ONU)**. Méthode de pêche extrêmement cruelle, les squales étant **amputés** de leurs ailerons et **rejetés à la mer vivants**, incapables de respirer sans se mouvoir, agonisant sur le fond pendant des heures, dévorés par les crabes.

Le récit de Stefan Austermühle, directeur de Mundo Azul, infiltré parmi les pêcheurs :

« J'ai vu la souffrance incroyable des requins pêchés et tués d'une manière atroce. Les requins nouveau-nés mouraient entre les corps agonisants de leurs mères. Chaque matin après la pêche de la nuit, nous étions couverts de sang de la tête aux pieds. Les dauphins et les requins sont massacrés de la même manière. Je ne pourrai jamais oublier cela. »

Ce témoignage poignant nous conduit à dire que ceux qui décrivent les requins comme cruels et pervers ne font que projeter leurs propres images.

- Par les **filets maillants dérivants**,
- Par la pêche dite « **sportive** » !

Il n'y a aucun respect pour le rôle essentiel que cet animal joue dans l'écosystème marin.

POUR EN FINIR AVEC LA SQUALOPHOBIE :

« Le film « **Les dents de la mer** » nous a fait croire que les requins étaient des machines à tuer, frappant aveuglément au gré de leur course solitaire. Il nous a fait voir un monstre préhistorique presque invincible, dont la proie favorite était les jeunes baigneuses. Rien n'est plus faux. Au-delà de leur aspect terrifiant, les requins sont des êtres sensibles, curieux et attachants. Ils

se laissent apprivoiser et ne manquent pas d'amis. Par contre, ils subissent aujourd'hui un véritable génocide dans toutes les mers du monde. Il est donc temps de revenir ici sur quelques idées reçues. »

► Le requin est un mangeur d'hommes : FAUX

Seules 3 espèces sur les 500 recensées sont dangereuses pour l'homme. Leurs agressions mortelles sont exceptionnelles, moins d'une dizaine de décès par an. Souvent dus à l'imprudence de personnes bravant les interdictions.

*Pendant la même période, les moustiques tuent 80 000 fois plus d'humains.

*Que dire des accidents mortels de voiture !

► Le requin est solitaire : FAUX

*Plusieurs espèces de requins ont élaboré des hiérarchies sociales et des comportements ritualisés.

*Les adultes entretiennent et protègent la nursery.

► Le requin n'a pas d'ennemi : FAUX

L'homme est son pire ennemi, mais les orques et même les dauphins arrivent à les blesser voire les tuer.

Certains médias les décrivent comme des monstres assoiffés de sang et déclenchent par là des réflexes de « vengeance stupide ».

► Les requins pullulent : FAUX

Leur nombre a diminué de 90 % depuis 1950.

S'ils s'approchent des côtes, c'est que la surpêche les affame et que les baigneurs, plongeurs, jet-ski, hors-bords, et surtout surfeurs envahissent leur territoire.

► Le requin est stupide : FAUX

Les requins sont intelligents, curieux, capricieux et même parfois touchants.

► Le requin est une machine à tuer : FAUX

Pied de nez aux stéréotypes, le requin baleine (jusqu'à 34 tonnes et 20 m de long) se nourrit de krill et de minuscules poissons. L'image du requin est caricaturale.

LES REQUINS, ROIS ET CLÉS DE VOÛTE DES OCÉANS SONT LES SOUVERAINS D'UN ROYAUME QUI NE SAURAIT SURVIVRE SANS EUX

Ils participent à l'équilibre fragile du monde marin. Ils sont différents, mais ils sont à leur place ! Sans eux, nul doute que nous perdriions aussi un peu de notre âme.

« Sa majesté : le requin

Il avance silencieux, mystérieux, presque fantomatique, entouré de sa cour de poissons-pilotes et de rémoras : sa majesté le requin. Sublime quel qu'il soit. Derrière le terme générique de requin, se cachent en effet 500 espèces recensées. Parmi elles, seul le requin blanc hante l'imaginaire humain occidental. La pauvreté de notre vocabulaire pour désigner les requins ainsi que la restriction de l'image que nous nous en faisons sont symptomatiques de l'ignorance dont nous faisons preuve à leur égard. Le symbolisme premier des requins ne serait-il pas celui d'une grandeur qui nous dépasse ? »

Eux, sont à l'écoute intelligente de leur monde... Quand serons-nous à celle du nôtre ?

Mic, Lucette & Danièle



Un biologiste américain vient en aide à un bébé requin échoué sur une plage de l'Orégon

CONSEILS :

Adhérer à l'association **ONE VOICE** qui lutte tout azimut pour la protection animale et arrive à faire passer des LOIS protectrices. N'oubliez pas que vous récupérez 60% de vos dons.

COUPS DE CŒUR :

Des films :

- Illustrant notre sujet : « **OCÉANS** » de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud (2010)
- « **LA GLACE ET LE CIEL** » signé Luc Jacquet (oct. 2015)
- « **LE POTAGER DE MON GRAND PÈRE** » par Martin Espósito (avril 2016).

Bulletin d'adhésion - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **10 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : **Comité écologique Ventoux-Comtat - Maison des Associations - 35, rue du Collège - 84200 Carpentras**

Nom Prénom

Adresse

Téléphone e-mail